

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY



COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

Le compte administratif est le document comptable qui retrace les réalisations budgétaires de l'année dans la comptabilité tenue par le maire (ordonnateur). Il permet d'arrêter les résultats de l'exercice et de procéder aux reports et à l'affectation de ces résultats sur l'exercice suivant.

Le conseil municipal est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2009 de la commune d'Essey-lès-Nancy, conforme, en tous points, au compte de gestion établi pour la même période par le comptable public (Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy).

Le présent rapport de présentation du compte administratif intervient en complément de l'analyse de la situation financière de la collectivité présentée aux membres du conseil municipal à l'occasion du débat d'orientations budgétaires. En effet, les résultats issus de ce compte administratif ne diffèrent pas de ceux présentés lors du débat et l'analyse financière opérée en février dernier demeure toujours pertinente.

Pour une bonne appréhension du compte administratif seront donc présentés et analysés successivement :

- I. Les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice 2009**
- II. L'exécution détaillée de la section de fonctionnement**
- III. L'exécution détaillée de la section d'investissement**

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. L'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2009

Le tableau ci-dessous retrace l'exécution budgétaire et les résultats affichés à clôture de l'exercice 2009.

			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budg. totales		4 532 253,65 €	3 716 617,33 €	8 248 870,98 €
	Titres de recettes émis	A	4 665 309,76 €	2 666 544,84 €	7 331 854,60 €
	Restes à réaliser	B	- €	564 297,42 €	571 895,48 €
DEPENSES	Prévisions budg. totales		5 104 149,13 €	3 488 698,89 €	8 592 848,02 €
	Mandats émis	D	5 054 274,02 €	2 572 361,55 €	7 626 635,57 €
	Restes à réaliser	E	- €	371 296,54 €	371 296,54 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>Solde d'exécution 2009</u>				
	Excédent si A-D > 0	F=A-D		94 183,29 €	
	Déficit si A-D < 0	F=A-D	- 388 964,26 € ⁽¹⁾		- 294 780,97 €
	<u>Reste à réaliser 2009</u>				
	Excédent si B-E > 0	G=B-E		193 000,88 €	193 000,88 €
	Déficit si B-E < 0	G=B-E			
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	Excédent	H	571 895,48 €		343 977,04 €
	Déficit	J		- 227 918,44 €	
RESULTAT CUMULE	<u>Résultat de clôture hors restes à réaliser</u>				
	Excédent	F+J	182 931,22 €		49 196,07 €
	Déficit	F+J		- 133 735,15 €	
	<u>Résultat de clôture corrigé des R.A.R.</u>				
	Excédent	F+G+J	182 931,22 €	59 265,73 €	242 196,95 €
	Déficit	F+G+J			

(1) Le déficit « comptable » de la section de fonctionnement s'établit à 183 964,26 €, et non à 388 964,26 €, la collectivité ayant provisionné 205 000 € sur l'exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

EVOLUTION DES SOLDES DE GESTION

	C.A. 2009
1 Recettes réelles de fonctionnement	4 640 426 €
2 Recettes exceptionnelles de fonctionnement	53 836 €
3 Recettes de gestion (1-2)	4 586 590 €
4 Dépenses réelles de fonctionnement	4 849 556 €
5 Intérêts de la dette	233 128 €
6 Dépenses exceptionnelles de fonctionnement	24 268 €
7 Provision constituée sur l'exercice	205 000 €
8 Dépenses de gestion (4-(5+6+7))	4 387 160 €
9 Epargne de gestion (3-8)	199 430 €
10 Epargne brute (1-4)	-209 130 €
11 Capital de la dette	380 163 €
12 Epargne nette (10-11)	-589 293 €
13 Recettes d'investissement nets (hors emprunts)	697 495 €
14 Dépenses d'investissement nettes	1 668 386 €
15 Besoin ou excédent de financement (12+13-14)	-1 560 184 €
16 Emprunt	1 101 159 €
17 Variation du fonds de roulement (15-16)	-459 025 €
18 Fonds de roulement initial	508 221 €
19 Fonds de roulement final (17-18)	49 196 €

En comparaison avec l'exercice 2008, il apparaît une évolution de l'ordre de :

- + 4,59 % pour les dépenses de gestion ;
- 4,57 % pour les recettes de gestion.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

II. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

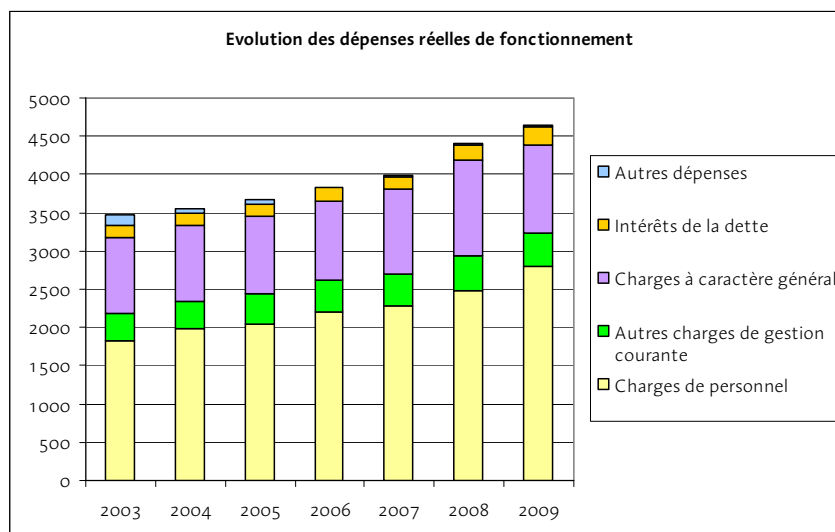
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics (écoles, restauration scolaire, centre de loisirs...) et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à prendre en charge ces dépenses.

A. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté, en 2009, un montant de 4 849 555,54 €, contre 4 407 315,05 € en 2008. Elles ont donc enregistré une augmentation de 10,03 % sur cet exercice.

Cette progression intègre, toutefois, la mise en réserve de 205 000 € constituée en cours d'année. Aussi, après retraitement, il apparaît que les dépenses réelles de fonctionnement n'ont réellement progressé que de 5,38 % en 2009.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes des dépenses réelles de fonctionnement.



1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget communal

Ce chapitre de dépenses a marqué un recul de 8,89 % en 2009, grâce aux marchés lancés en début d'année et à un encadrement spécifique des dépenses de maintenance et d'entretien du patrimoine. Le départ d'une seule école en classe de neige, au lieu de deux, et la réimputation, sur le chapitre des charges de personnel, des dépenses d'assurance statutaire ont également contribué à la réduction des charges à caractère général.

Cette diminution est, par ailleurs, intervenue nonobstant :

1) s'agissant des services à la population

- la mise en fonction des nouveaux équipements municipaux (Maison de la Parentalité et Relais d'Assistantes Maternelles, Maison des Associations) qui a conduit à une augmentation des charges liées aux fluides (gaz et électricité essentiellement) et aux locations immobilières (Maison de la Parentalité et Relais d'Assistantes Maternelles) ;
- le règlement d'une fraction de la taxe locale d'équipement liée à la construction de la Maison des Associations (qui a, par la suite, fait l'objet d'un remboursement) ;
- une augmentation importante de la fréquentation des dispositifs de la petite enfance et de la jeunesse (+ 19 % pour la garderie et la restauration scolaire et périscolaire) et donc des charges et recettes associées ;

2) s'agissant de l'amélioration du cadre de vie des habitants

- l'organisation de nouvelles manifestations : 25^e anniversaire du jumelage de la ville avec Brigachtal, Printemps Littéraire, Rencontres Citoyennes ;
- la mise en place de la nouvelle politique de communication ;
- la restauration d'espaces verts urbains et un fleurissement soutenu de la collectivité.

2. Les charges de personnel

Ce chapitre, en augmentation de 12,3 % en 2009, est constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant.

La progression de ce poste de dépenses s'explique principalement par :

- la progression de 0,8 % sur l'exercice 2009 du point d'indice servant d'assiette à la liquidation du traitement des agents ;
- l'effet glissement-vieillesse technicité, qui intègre les effets des avancements d'échelon liés à l'ancienneté, des avancements de grade et des promotions internes, nombreux en 2009 (+ 2 % environ) ;
- la revalorisation des carrières des agents de la catégorie C ;
- la prise en charge sur l'exercice de l'intégralité des rémunérations des agents recrutés en 2008 (responsable du pôle finances, ressources humaines et moyens généraux, chargé de communication) ;
- la prise en charge d'une fraction de la rémunération des agents recrutés en cours d'année (policier municipal, agent d'accueil à la maison de la Parentalité, agents d'accompagnement pour la restauration scolaire et périscolaire) ;

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- le recrutement de vacataires supplémentaires, pour répondre à l'augmentation de la fréquentation des dispositifs scolaires et périscolaires et aux obligations d'encadrement ;
- la prise en charge sur ce chapitre des dépenses d'assurance statutaire imputées auparavant dans les charges à caractère général.

3. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé.

Ce chapitre de dépenses s'est stabilisé en 2009, en comparaison avec l'exercice 2008, en dépit d'une augmentation de la subvention accordée par la ville au C.C.A.S. (+ 6 500 €), suite à la forte progression des demandes d'aides alimentaires, et d'un maintien de l'enveloppe des subventions aux associations.

Cette stabilisation s'explique, essentiellement, par une demande de participation financière de la crèche intercommunale Frimousse inférieure aux exercices précédents.

4. Les charges financières

Ce chapitre de dépenses regroupe les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (I.C.N.E.).

L'évolution de ce poste de 17,3 % s'explique, presque exclusivement, par la régularisation, sur l'exercice 2009, de rattachements d'I.C.N.E. de plusieurs emprunts non opérés ces deux dernières années (environ 24.000 €).

Hors régularisation des I.C.N.E., les charges financières n'ont progressé que de 2,28 %.

5. Les charges exceptionnelles

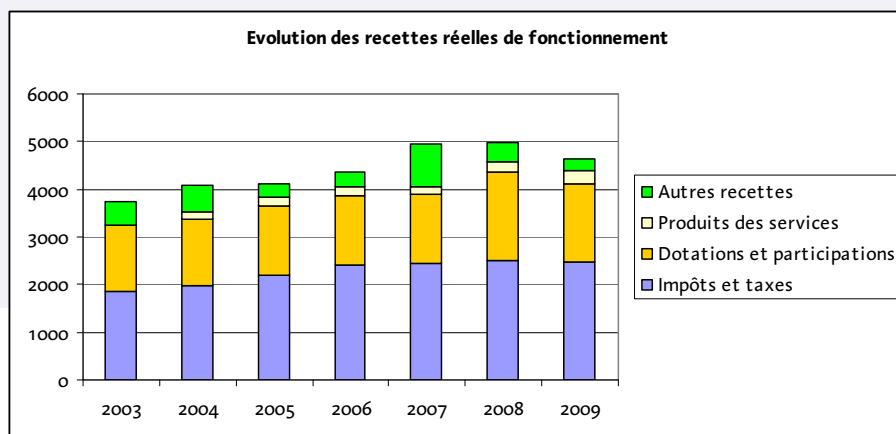
Ce poste de dépenses, composé pour l'essentiel de subventions exceptionnelles et d'opérations réelles de régularisations comptables (annulation de titres), est en augmentation de 10 300 € environ par rapport à l'exercice 2008.

Cette progression s'explique par une plus forte mobilisation du Fonds de Participation aux Initiatives Locales (4 735,78 € contre 913,35 € en 2008) et une augmentation des subventions versées aux particuliers pour le ravalement des façades de leurs immeubles (14 201,35 € contre 8 974,78 € en 2008).

B. Les recettes réelles de fonctionnement

Avec une réalisation de 4 640 426,24 € en 2009, contre 4 963 336,95 € en 2008, le volume des recettes réelles de fonctionnement a régressé de 6,5 % sur l'exercice étudié. Cette régression s'explique essentiellement par le désengagement financier de l'Etat (qui représente plus de 250 000 € sur la baisse de 323 000 € de recettes).

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes de recettes réelles de fonctionnement depuis 2003.



1. Les dotations et participations

Le compte administratif 2009 fait apparaître une diminution de 11,3 % des recettes de dotations par rapport à l'exercice 2008.

Cette régression s'explique principalement par :

- un recul des trois composantes de la dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire, dotation nationale de péréquation, dotation de solidarité rurale) à hauteur de 205 000 €, suite à la modification des modalités de calcul de la population, servant d'assiette aux composantes, et d'une prise en charge, seulement partielle, des résultats du recensement complémentaire opéré en 2007 (contre une prise en charge totale en 2008) ;
- la fin de la participation de l'Etat au financement de certains postes sous contrats aidés (postes d'adultes-relais), soit une perte de 22 000 € ;
- d'une diminution des compensations d'exonérations de taxes de 9 100 €.

Il convient de noter que la ville d'Essey-lès-Nancy a bénéficié, exceptionnellement, sur cet exercice d'une attribution du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle de 27 743 €.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2. Les impôts et taxes

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des reversements de fiscalité, a également régressé de 1,46 % en 2009.

Cette diminution provient :

- d'un désengagement partiel de la C.U.G.N., dans le versement de la dotation de solidarité communautaire, de 65 000 € ;
- la fin de la participation financière de la C.U.G.N. à l'équipement des collectivités en conteneurs, suite à la mise en place de la redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères (- 12 000 €) ;
- d'une baisse des produits de la taxe additionnelle aux droits de mutation de 93 385 € (soit - 42 %), suite à la dégradation du marché de l'immobilier.

S'agissant des contributions directes, l'exercice 2009 a été marqué par :

- la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de + 2,50 % pour les propriétés bâties et + 1,50 % pour les propriétés non bâties, en application des dispositions de la loi de finances pour 2009 ;
- la progression physique des bases de 3,8 % pour la taxe d'habitation et 2,2 % pour la taxe sur le foncier bâti ;
- l'augmentation de 3 % des taux d'imposition.

3. Les produits des services et du domaine

Composé des redevances des services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le conseil municipal, ce poste de recettes a connu une progression de 22,25 % en volume en 2009.

Cette augmentation est à mettre en parallèle avec l'évolution des charges à caractère général. Elle s'explique, en effet, par la perception de recettes supplémentaires suite à l'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire et périscolaire et des dispositifs dédiés à la jeunesse.

Cette évolution provient également de la perception des premières recettes d'insertions publicitaires dans le bulletin municipal pour 12 926 €.

4. Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre, constitué des recettes issues de la location du patrimoine immobilier de la collectivité (appartements, salles) et du remboursement par les usagers des charges de fonctionnement liées aux locations (eau, ordures ménagères...), a reculé de 8,21 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution s'explique, essentiellement, par la réfection d'un appartement qui n'a pu être mis en location sur l'exercice et par une baisse des recettes de location de salles, moins sollicitées en période de crise.

5. Les atténuations de charges

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant de dépenses de personnel payées antérieurement. On y trouve une partie des remboursements par l'Etat des traitements des agents employés sous contrats aidés (C.A.E. exclusivement) et les remboursements par l'assurance statutaire d'une partie des rémunérations des agents en congé pour maladie ou accident de service.

Ce chapitre comptabilise 39 980,49 € de recettes en 2009, en diminution de 21,3 % par rapport à 2008. Cette diminution est, également, le résultat du désengagement de l'Etat dans le financement des contrats aidés (C.A.E.).

6. Les produits exceptionnels

Le chapitre des produits exceptionnels, composé notamment des produits des cessions d'immobilisations, est particulièrement variable d'une année sur l'autre.

Il a été marqué, en 2009, par :

- la cession de trois véhicules (dont une camionnette) et d'une parcelle de terrain ;
- l'encaissement de pénalités dans le cadre de l'opération de construction de la Maison des Associations ;
- le remboursement de la taxe locale d'équipement acquittée par la collectivité pour la construction de la Maison des Associations.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

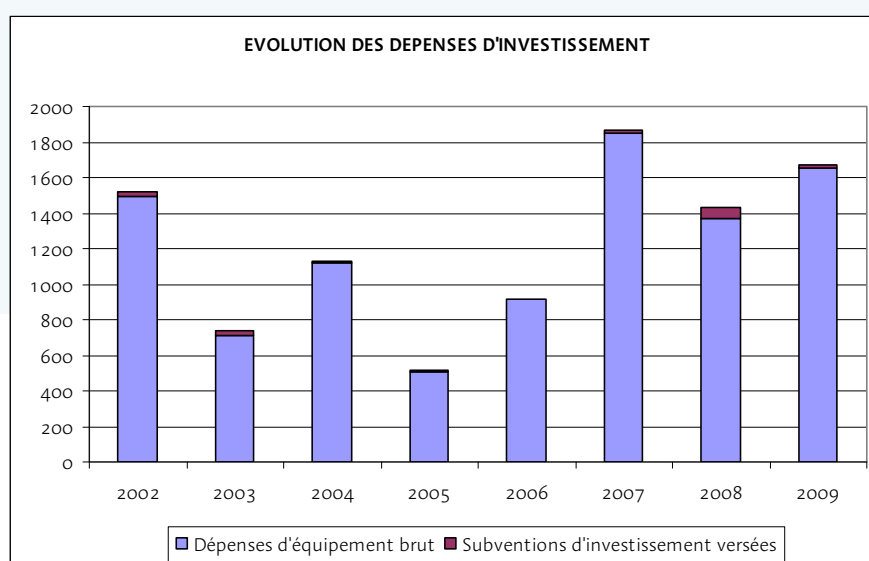
L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

III. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses réelles d'investissement

Composées des dépenses financières et des subventions et dépenses d'équipement, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2009 à 2 048 549,35 €, à un des niveaux d'équipement les plus importants depuis 2002 (cf. graphique ci-dessous).



1. Les dépenses d'équipement

En matière de dépenses d'équipement, l'exercice 2009 a été marqué par :

1) pour les opérations d'équipement

- la réalisation des travaux d'aménagement de l'espace Pierre de Lune et le règlement de 69 % de l'opération ;
- la réalisation des travaux d'aménagement de la Maison de la Parentalité et du Relais d'Assistantes Maternelles pour 184 068 € (soit 86 % de l'opération) ;
- l'aménagement des espaces extérieurs du quartier Mouzimpré pour 281 811,26 € ;
- le règlement d'une partie du reliquat de l'opération de construction de la Maison des Associations (soit 4,5 % de l'opération) ;
- le lancement des études de la deuxième tranche de l'opération de réhabilitation de l'école Mouzimpré pour 12 569,74 € ;
- le lancement des opérations de construction de la crèche et d'aménagement de l'Hôtel de Ville, mais qui n'ont pas fait l'objet de règlements financiers significatifs ;

2) en matière d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

- par l'acquisition de mobilier scolaire pour 5 621 € ;
- l'acquisition de véhicules utilitaires (dont un camion benne, un aspirateur de voirie et une tondeuse autoportée) pour 100 619 € ;
- l'acquisition et l'installation d'un panneau électronique pour 23 800 € ;
- l'acquisition de matériels pour les services techniques pour 23 593 € ;
- l'acquisition de matériels informatiques pour 20 386 € (dont 8 159 € pour les écoles) ;
- l'acquisition de mobilier (vaisselle, vidéoprojecteur, matériel de sono...) pour la Maison des Associations pour 24 872 € ;
- l'achat de mobilier urbain (bancs, illuminations, mobilier de fleurissement...) pour 63 123 € ;

3) en matière d'entretien du patrimoine

- le remplacement des menuiseries extérieures de l'école Delaunay pour 120 458 € ;
- divers travaux d'entretien sur l'école d'Application du Centre pour 31 646 € ;
- la réalisation d'une sur-toiture isolante pour le tennis couvert à hauteur de 167 899 € ;
- l'installation de dispositifs de vidéosurveillance pour 67 299 € ;
- par divers travaux de mise en conformité et de mise en accessibilité pour 21 000 €.

2. Les dépenses financières

Les dépenses financières, constituées, essentiellement, du remboursement annuel du capital de la dette, ont enregistré une progression de 9,54 % en 2009.

Cette augmentation s'explique certes par le règlement de la première annuité d'un emprunt contracté en 2008, mais surtout par le vieillissement de la dette caractérisé naturellement par des remboursements à chaque exercice d'une part de plus importante de capital.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

B. Les recettes réelles d'investissement

1. Les subventions d'investissement

Ce chapitre totalise, en 2009, 248 781,11 €. Ce taux de réalisation, inférieur aux prévisions budgétaires, provient du retard des entreprises cocontractantes dans la facturation de leurs prestations et du décalage dans le lancement de certaines opérations. Les subventions non perçues sur l'exercice ont ainsi, selon les cas, fait l'objet d'inscriptions, sur l'exercice suivant, sous forme de restes à réaliser ou de reports.

La collectivité a principalement reçu, en 2009, les subventions de :

- la région, à hauteur de 116 297 €, pour les opérations de construction de la Maison des Associations et d'aménagement de l'Espace Pierre de Lune ;
- de l'Etat, pour 62 177 €, au titre notamment de la dotation globale d'équipement, pour la réhabilitation de l'école Mouzimpré ;
- du département, à hauteur de 35 647 €, pour l'opération d'aménagement de l'Espace Pierre de Lune ;
- de la C.A.F., à hauteur de 16 835,36 €, pour l'aménagement du R.A.M. et de la Maison de la Parentalité et la Maison des Associations.

2. Les dotations d'investissement

Ce chapitre de recettes comprend l'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice précédent, affecté en partie à la couverture du besoin de financement de l'exercice suivant, et les attributions du Fonds de Compensation de la TVA au titre des investissements réalisés les exercices précédents.

En s'inscrivant dans un des dispositifs du plan de relance de l'économie, la ville a bénéficié, en 2009, d'une dotation exceptionnelle du FCTVA, composée du remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement des exercices 2007 et 2008. Cette dotation s'est ainsi élevée à 446 690,21 € contre 105 913,99 € en 2008.

3. Les emprunts

Afin d'assurer le financement de ses besoins d'équipement, la ville a été amenée à contracter quatre emprunts en 2009, pour un montant total de 1 097 233,94 €, contre 1 597 015,91 € de crédits ouverts au budget. Ce niveau de réalisation témoigne, comme les exercices précédents, de la volonté de l'équipe municipale d'ajuster le plus précisément possible le niveau d'emprunt en fonction du volume de subventions perçues sur l'année et de l'avancée des travaux.

Il convient de préciser que sur ces quatre emprunts, deux ont été contractés à des taux particulièrement compétitifs (2,43 %) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, associée au plan de relance de l'économie.